

Colloque national sur le thème

« *L'Etat de Droit au prisme des mutations sociopolitiques dans la région arabe : Réflexions croisées* »

Organisé à Fès le 30 et 31 mai 2013

par

- La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès
- Le Département de Droit Public
- Le Laboratoire des Etudes Politiques et Relations Internationales contemporaines;

Argumentaire

Si tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que l'exception autoritaire arabe n'est plus d'ordre, il semble tout de même que les approches et les grilles d'analyse n'arrivent pas à cerner l'ampleur et la profondeur des mutations sociopolitiques qui traversent l'ensemble des pays de la région arabe. Du coup, si le moment « *révolutionnaire* » arabe apparaît comme un moment de rupture axiologique et ontologique avec le passé, il n'est pas certain que ce moment soit celui d'une transition politique évidente vers la démocratie. Autrement dit, si la sortie de l'autoritarisme peut facilement s'observer dans la région, il n'est pas vérifié qu'elle débouche nécessairement sur la construction de l'Etat de droit démocratique respectueux des droits et libertés fondamentaux individuels et collectifs. Ce constat étant fait, nous amène à avancer l'hypothèse que les révoltes dans la région arabe ne constituent pas nécessairement un moment de déconstruction de l'Etat autoritaire et de construction de l'Etat démocratique, puisqu'elles peuvent facilement déboucher sur une régression institutionnelle et politique qui trouverait paradoxalement sa légitimité dans les revendications populaire de liberté. Cela se passe comme si la démocratie dans la région arabe est intrinsèquement porteuse des germes de sa propre annihilation. Car les individus et les mouvements sociaux porteurs de changement dans la région ne semblent nullement être culturellement et éthiquement convaincus par l'idéal démocratique qui se base sur une alternance *proceduralisée* et institutionnalisée par le biais des élections libres et transparentes entre la majorité gouvernante et les minorités aspirantes au pouvoir.

En réalité, la proclamation et l'adoption, par les mouvements sociaux révoltés, du référentiel universel de démocratie et de justice sociale n'est pas en soi une garantie

de l'applicabilité de ces référentiels. Les événements et le comportement des acteurs politiques dans la région semblent indiquer un déficit démocratique notoire qui se répercuterait négativement sur la nature et la configuration de l'ordre politique interne et externe en voie de construction.

A partir de là, l'interprétation et la compréhension des mutations sociopolitiques dans la région arabe sollicitent une hybridation des approches méthodologiques qui se baserait impérativement sur la posture épistémologique de la neutralité axiologique. Car seule une interpellation réflexive des différentes approches utilisées pour appréhender la phénoménologie « *révolutionnaire* » arabe semble permettre de sortir du positivisme méthodologique qui reste insuffisant pour comprendre la rationalité des acteurs et leurs vraies intentions politiques.

Dans cette optique, trois axes sont proposés :

- I. Les configurations institutionnelles et normatives des Etats arabes au prisme des mutations sociopolitiques.
- II. L'Etat de droit dans la région arabe entre le factuel et l'éventuel
- III. Les mutations sociopolitiques dans la région arabe : quelles articulations entre le national et l'international ?